

PROCES-VERBAL

Séance du 20 mai 2022

L'an 2022 et le 20 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame RAGOBERT Catherine, Maire.

Date de la convocation : 17/05/2022

Date d'affichage : 17/05/2022

Présents : Mme RAGOBERT Catherine, Maire, Mmes : CHEVALIER Sandrine, GENERALI Cécile, LESSEUR Mélanie, POTIER-CARRASCO Nathalie, SAUVERVALD Sylviane, MM : BERTRAND Gilles, DUVERGER Thibaud, GAUME Stéphane, MERCIER Thierry, SAUVAGE Pascal, TRINQUET Benoît

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DELAPLANCHE André à M. GAUME Stéphane

Suppression de l'ordre du jour : Projet d'installation structure "Petites maisons"

Ajout à l'ordre du jour : Installation compteur électrique divisionnaire pour l'école Roger Giry

A été nommée secrétaire : M. SAUVAGE Pascal

Le procès-verbal de la précédente séance a été approuvé.

Rapport d'activité Centre Instructeur Nord Loiret - 2^{ème} semestre 2021

Madame Catherine RAGOBERT, présente le rapport d'activité du deuxième semestre 2021 du CINL (Centre Instructeur Nord Loiret) puis demande aux membres du Conseil Municipal de prendre acte de ce rapport d'activité dont un exemplaire leur a été transmis avec la convocation au Conseil.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend acte** du rapport d'activité du deuxième semestre 2021 du Centre Instructeur Nord Loiret.

Rapport d'activité SMORE 2021

Madame Catherine RAGOBERT, présente le rapport d'activité 2021 du SMORE (Syndicat Mixte de l'Œuf, la Rimarde et de l'Essonne), puis demande aux membres du Conseil Municipal de prendre acte de ce rapport d'activité dont un exemplaire leur a été transmis avec la convocation.

Les membres du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prennent acte** du rapport d'activité 2021 du SMORE.

Rapport d'activité 2021 - Office de Tourisme du Grand Pithiverais

Madame Catherine RAGOBERT, présente le rapport d'activité de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais puis demande aux membres du Conseil Municipal de prendre acte de ce rapport d'activité dont un exemplaire leur avait été transmis précédemment.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du rapport,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend acte** du rapport d'activité 2021 de l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais.

Entente Musicale - modification règlement intérieur

Le Conseil Municipal, Vu

- Le Code général des collectivités territoriales,
- Le projet de règlement intérieur joint en annexe,
- L'avis favorable des élus lors de la réunion de l'Entente du 9/05/2022,

Considérant

- Qu'il est nécessaire de revoir le règlement intérieur de l'école de musique du Beaunois, afin de prendre en compte le transfert de Trésorerie de Beaune la Rolande à Pithiviers,
- La nécessité que l'ensemble des Communes approuve le règlement intérieur afin qu'il soit applicable,

Entendu l'exposé des motifs,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** le règlement intérieur de l'école de musique de l'entente du Beaunois, tel que joint en annexe,
- **Décide** de son application pour la rentrée de septembre 2022.

Entente Musicale - Approbation des tarifs 2022-2023

Le Conseil Municipal, Vu

- Le Code général des collectivités territoriales,
- Le tableau des tarifs présenté en annexe,
- L'avis favorable des élus lors de la réunion de l'Entente du 9/05/2022,

Considérant

- Qu'il est souhaitable de poursuivre la politique tarifaire visant à favoriser l'accès des enfants à l'École à l'Éveil Musical,
- Que l'application des tarifs suppose que les tarifs soient approuvés par l'ensemble des communes membres de l'Entente.

Entendu l'exposé des motifs,

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **Approuve** les tarifs de l'école de musique du Beaunois tels que présentés en annexe,
- **Décide** de leur application pour la rentrée de septembre 2022

Concert fête patronale - demande de subvention Fonds Accompagnement Culturel des Collectivités 2022

Madame Catherine RAGOBERT propose d'organiser un concert à l'occasion de la fête patronale de l'association Gone Rockin Tribute to AC/DC. Le concert aurait lieu sur le terrain de la salle des fêtes le samedi 27 août 2022.

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Approuve** le contrat pour le concert,
- **Confirme** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 et s'engage à verser la somme de 1 100€,
- **Sollicite** auprès du Conseil Départemental une subvention du maximum dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes,
- **délègue** tous pouvoirs à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches administratives nécessaires.

Versement subvention "50 ans ENCN"

Madame Catherine RAGOBERT rappelle que lors du vote des subventions attribuées aux associations, une réserve avait été décidée.

Après présentation des festivités prévues et leur budget, elle propose que cette réserve de 450 € soit versée à l'ENCN pour l'organisation des 50 ans du club.

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité**,

- **Approuve** le versement d'une subvention exceptionnelle de 450 € à l'ENCN pour l'organisation de ses 50 ans,
- **Confirme** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 en section de fonctionnement au compte 6574.

Projet passage au LED et demande de subvention SIERP

Madame Catherine RAGOBERT explique au Conseil Municipal la nécessité de continuer les travaux sur l'éclairage public dans un souci d'amélioration et d'économie d'énergie. Le devis du Lot 2 hors bourg est présenté, sachant que le choix du fournisseur a été approuvé par délibération n°37/2021 du 21/05/2021.

Eclairage public		HT	TTC
Lot n°2 hors Bourg - 40 lampes	INEO	15 074,80 €	18 089,76 €

Madame Catherine RAGOBERT informe que des subventions peuvent être obtenues pour les travaux prévus cette année et demande l'autorisation de déposer une demande de subvention auprès du SIERP (Bazoches les Gallerandes).

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité**,

- **Approuve** le devis pour le lot 2 hors bourg soit le remplacement de 40 lampes pour un montant de 15 074.80€ soit 18 089.76 € ,
- **Autorise** Madame Catherine RAGOBERT à effectuer une demande de subvention auprès du SIERP pour les travaux sur le réseau d'éclairage public correspondant aux 40 luminaires qui seront remplacés en 2022,
- **Donne** tous pouvoirs à Madame la Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Projet passage au LED - demande subvention CEE

Madame Catherine RAGOBERT explique au Conseil Municipal la nécessité de continuer les travaux sur l'éclairage public dans un souci d'amélioration et d'économie d'énergie.

Madame Catherine RAGOBERT informe que des aides peuvent être obtenues pour le remplacement des 40 luminaires prévus cette année et demande l'autorisation de déposer un dossier auprès du PETR (Ruralité) au titre des Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Le Conseil municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Autorise** Madame Catherine RAGOBERT à déposer un dossier auprès du PETR (CEE) pour les travaux sur le réseau d'éclairage public pour un montant de 15 074.80€ soit 18 089.76€ TTC,
- **Donne** tous pouvoirs à Madame la Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

Projet de passage au LED des ateliers communaux et demande de subvention SIERP

Madame Catherine RAGOBERT explique la nécessité d'améliorer la luminosité et de remplacer l'éclairage des ateliers communaux par des lampes LED.

Un devis est présenté :

Atelier communaux		HT	TTC
Passage LED	Mathieu Boursin	1 762,56 €	2 115,07 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Confirme** la nécessité des travaux,
- **Approuve** le devis de l'entreprise BOURSIN pour un montant de 1 762.56€ HT soit 2 115.07€ TTC,
- **Confirme** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 en section d'investissement -

- au compte 2138,
- **Autorise** Madame Catherine RAGOBERT à effectuer une demande de subvention auprès du SIERP pour ces travaux de remplacement de luminaires par des LED pour un montant de 1762.56€ HT soit 2 115.07€ TTC,
- **Donne** tous pouvoirs à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Complément travaux peinture préau musée

Madame Catherine RAGOBERT explique que l'avancée des travaux du préau du musée a révélé la nécessité de travaux complémentaires tels que la peinture des boiseries à l'intérieur, un devis est présenté :

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **Confirme** la nécessité de réaliser ces travaux complémentaires,
- **Approuve** le devis de l'entreprise BARNAULT pour un montant total de 327.67€ HT soit 393.20€ TTC,
- **Confirme** que les crédits seront inscrits au budget 2022, en section d'investissement au compte 2138,
- **Délègue** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Installation compteur électrique divisionnaire à l'école Roger Giry

Madame Catherine RAGOBERT explique que l'école de Roger Giry est raccordée au compteur électrique de la Mairie et qu'il est nécessaire d'installer un compteur divisionnaire afin de pouvoir réaliser une répartition des coûts précise.

Un devis est présenté :

Mairie		HT	TTC
Installation Compteur électrique pour l'école	SARL Boursin	318,91 €	382,69 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Confirme** la nécessité des travaux,
- **Approuve** le devis de la SARL BOURSIN pour un montant de 318.91€HT soit 382.69€ TTC
- **Confirme** que les devis sont inscrits au budget 2022 en section d'investissement au compte 2158,
- **Donne** tout pouvoir à Madame Catherine RAGOBERT pour effectuer les démarches nécessaires.

Questions diverses :

• Madame Catherine RAGOBERT

- Revient sur la présentation de M. Garantie, consultant en charge de déployer le projet « Les Petites Maisons », solution d'habitat inclusif pour personnes âgées. Le projet est soumis à un protocole avec le département du Loiret (à négocier) et suppose la présence d'un médecin à proximité acceptant la prise en charge des personnes concernées. **Le Conseil Municipal confirme néanmoins sa volonté de donner suite à un tel projet sur Nibelle.**
- Établit comme suit la composition des bureaux pour les élections législatives, pour tenir compte au mieux des contraintes de chacun.

12 juin

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
Catherine	Sandrine	Pascal	Catherine
Gilles	Cécile	Benoît	Thierry
Thibaud	Nathalie	André	Sylviane
	Stephane		

19 juin

8h-10h30	10h30-13h	13h-15h30	15h30-18h
Catherine	Sandrine	Pascal	Catherine
Gilles	Sylviane	Benoit	Mélanie
André	Stephane	Nathalie	Cécile

- Précise, à la demande de Cécile GENERALI, que la réglementation en matière de validité des pièces d'identité doit être strictement appliquée. Elle est affichée dans le bureau de vote. Un rappel sur PanneauPocket sera publié en ce sens.
 - Évoque le choix des candidatures pour les jobs d'été.
 - Valide le choix d'une calculatrice approuvée par le collège pour les élèves quittant le SIRIS. Invitations seront lancées pour remise le 14 juillet.
 - Informe que le site internet de la commune va être mis en ligne très prochainement et invite les conseillers à faire part de leurs propositions d'amélioration.
 - Informe que la sonorisation du square et du bourg fonctionne désormais, et que la sonorisation de rues par la commune pour les marchés est désormais possible, sous réserve que quelqu'un se charge de l'apport musical !
 - Informe qu'une réunion publique se tiendra à Chambon (salle des fêtes) le 14 juin prochain à 18h, relative au déploiement de la fibre. Les opérateurs devraient démarcher dans les semaines qui viennent auprès de 58% des points adresses à Nibelle (Bourg, secteurs Boule d'Or et rue du Gatinais).
 - Informe du lancement de l'appel d'offres auprès des bureaux d'étude pour le bilan thermique des bâtiments communaux (y compris école) et la faisabilité géothermie en remplacement de la chaudière fuel.
- Madame Sandrine CHEVALIER
 - Annonce sa démission de ses responsabilités de Présidente du SIRIS et de membre du Conseil Syndical avec une date d'effet à partir du 1er juin 2022. Le Conseil Municipal la remercie pour son implication tout au long de ces années dans l'intérêt primordial des enfants et regrette les tensions subies, liées au transfert de compétence. La dissolution du syndicat sera actée le 31 août 2022. La rentrée des classes, préparée par le SIRIS jusqu'au 15 septembre, se déroulera dans de bonnes conditions. Les opérations seront prises en charge par la Communauté de Communes du Pithiverais Gatinais à partir du 1er septembre 2022.
 - Informe que les travaux de l'usine de traitement ont commencé dans le périmètre du château d'eau. À noter que l'État refuse tout financement (DETR) pour l'usine de traitement, désormais subventionnés uniquement par l'Agence de l'eau à hauteur de 40%.
 - Monsieur Pascal SAUVAGE rapporte sur trois réunions auxquelles il a participé : information sur les projets photovoltaïques, projet géothermie (visite du site de Dadonville), et Assemblée Générale SICAP. Une commission travaux doit être organisée afin d'avancer sur les projets en cours, en particulier l'ajout de points d'éclairage public.
 - Monsieur Gilles BERTRAND revient sur l'organisation des 50 ans de ENCN.
 - Monsieur Thierry MERCIER alerte sur divers travaux à prendre en compte rapidement : bouche à clé à l'entrée de la rue de la Gare (reprendre l'enrober), sanitaires salle des fêtes (changer les robinets, remplacer une ampoule et changer les radiateurs « grille-pain » dans les toilettes).
 - Madame Mélanie LESSEUR revient sur la réussite de la journée citoyenne du 14 mai dernier. En une matinée le village a été fleuri dans une atmosphère très conviviale. Un grand merci aux bénévoles et aux agents Violaine et Vincent.

Date du prochain conseil : **24 juin**

En mairie, le 28/05/2022
Madame la Maire
Catherine RAGOBERT



